

Concours de bourses 2026

Partenariat académique entre L'Institut de planification financière et L'École de gestion de l'UQTR



L'École de gestion de l'UQTR est fière de vous informer du lancement du concours 2026 de bourses offertes par l'Institut de planification financière. Ce programme est destiné aux personnes étudiantes en finances qui sont **déjà engagées** dans la voie de la planification financière personnelle, afin de devenir planificateur financier membre de l'Institut de planification financière.

Au total, jusqu'à cinq personnes candidates pourraient obtenir une bourse pour l'année 2026. Les bourses seront octroyées à la suite d'un concours, dont les conditions sont définies ci-dessous.

Critères d'admissibilité au concours de bourses

- Avoir complété au moins 60 crédits au baccalauréat en administration des affaires et avoir déjà opté pour le profil « Planification financière (PF) » **OU** avoir complété au moins de 60 crédits au baccalauréat par cumul en administration des affaires et se diriger vers le titre de planificateur financier;
- Être en voie de terminer le baccalauréat, **au plus tard** à la session d'automne 2026;
- Avoir l'intention de [s'inscrire à l'Institut de planification financière](#) et de débiter le cours de formation professionnelle à l'automne 2026 ou **au plus tard** au printemps 2027¹;
- Avoir une moyenne cumulative au baccalauréat d'au moins 2,5/4,3 au moment de déposer sa candidature.

¹ Pour réclamer la bourse, la personne récipiendaire doit s'inscrire à l'Institut de planification financière et débiter le cours de formation professionnelle au plus tard au printemps 2027. Passé ce délai, elle ne pourra plus en bénéficier.

Fonctionnement et valeur de la bourse

- Les personnes étudiantes récipiendaires d'une bourse au concours 2026 profiteront d'une tarification largement réduite* pour les éléments suivants :
 - Les frais d'ouverture de dossier
 - Les frais du Cours de formation professionnelle, incluant l'examen
 - La Collection de l'Institut
- *À titre d'exemple, pour le cours de formation professionnelle de la session de l'automne 2024, les frais pour les boursiers ont été de **675 \$** au lieu de 3 140 \$².
- Un maximum de cinq (5) bourses peuvent être remises pour le concours 2026.
- Les personnes sélectionnées pour les bourses seront informées par courriel à la fin du mois d'avril, après analyse des candidatures.

Critères d'évaluation de la candidature

- Le respect par la personne étudiante de tous les « Critères d'admissibilité au concours de bourses » décrits dans la section correspondante du présent document;
- L'excellence des résultats académiques au baccalauréat en administration des affaires (moyenne cumulative au relevé de notes de la personne étudiante au moment du dépôt de la candidature);
- Le niveau d'avancement et l'excellence des résultats académiques de la personne étudiante dans les cours du profil « Planification financière (PF) »;
- La qualité de la démarche et le sérieux démontrés par la personne étudiante dans le document PDF d'un maximum d'une page qu'elle doit fournir, et dans lequel elle fait état de sa planification d'études de la prochaine année, qui lui permettra de s'inscrire à l'Institut de planification financière et de débiter le cours de formation professionnelle de cet institut au plus tard à l'automne 2026 ou au printemps 2027.

² L'Institut de planification financière, à sa seule discrétion, peut réviser périodiquement le coût total d'inscription du programme de bourses. Ce coût est non remboursable et non transférable. Ce coût peut être payable en un ou plusieurs versements à la seule discrétion de l'Institut.

Comment postuler au concours de bourse?

- La personne candidate qui souhaite postuler doit transmettre un courriel à l'adresse sdm@ugtr.ca. Dans ce courriel, elle doit :
 - Affirmer qu'elle souhaite participer au concours de bourses 2026 de l'Institut de planification financière;
 - Indiquer son code de programme;
 - Indiquer son code permanent;
 - Joindre son relevé de notes (non officiel) le plus récent, en format PDF;
 - Joindre un document PDF d'un maximum d'une page, dans lequel elle fait état de sa planification d'études de la prochaine année, qui lui permettra de s'inscrire à l'Institut de planification financière et de débiter le cours de formation professionnelle de cet institut au plus tard à l'automne 2026 ou au printemps 2027.
- La date limite pour soumettre sa candidature, conformément aux règles décrites ci-dessus, est le **jeudi 9 avril 2026 à 17 h**.
- Un accusé de réception de la candidature sera envoyé par courriel dans les jours qui suivront ladite réception.